

Le budget 2025 doit être voté dans les dix semaines qui suivent le débat d'orientation budgétaire (D.O.B) qui a eu lieu le 25 février 2025. La présentation du compte administratif 2024 de la Ville met en évidence la bonne santé financière de la commune, ce qui permet de mener à bien les projets présentés dans le DOB.

La préparation de ce budget s'est inscrite dans la volonté de répondre aux Castelbourgeois quant à leurs souhaits d'investissement tout en maintenant des niveaux de taux de fiscalité stables, et en contenant les dépenses de fonctionnement et/ou en les optimisant malgré le contexte économique actuel.

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2025 s'équilibre globalement de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : 10 513 375,00 euros

Section d'Investissement : 11 750 460,00 euros

Total du budget : 22 263 835,00 euros

### En synthèse, à retenir

#### **FONCTIONNEMENT**

##### Recettes :

- Maintien des taux d'imposition en vigueur
- Stabilité et/ou légère croissance des financements des partenaires extérieurs (État, Vitré Communauté, CAF ...)
- Diminution de recettes liée au contexte économique

##### Dépenses :

- Diminution des dépenses de gestion courante
- Haute des dépenses de personnel suite aux nouvelles dispositions législatives
- Diminution des charges d'intérêts (hors nouveaux emprunts)
- Maintien du soutien financier aux associations et écoles

#### **INVESTISSEMENT**

##### Poursuite des projets d'équipements publics :

- Extension et rénovation énergétique de l'école Charles de Gaulle
- Déconstruction et reconstruction de l'Espace Fayelle
- Aménagement de pistes cyclables
- Requalification de la gare en commerce
- Installation d'un second abri pour les vélos à la gare

## A – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1 – Les dépenses de fonctionnement

	Budget 2025
<b>011- Charges générales</b>	2 865 272 €
<b>012- Charges de personnel</b>	4 971 670 €
<b>014- Prélèvement SRU</b>	58 500 €
<b>65- Autres charges courantes</b>	839 054 €
<b>66- Charges financières</b>	102 000 €
<b>67/68- Charges exceptionnelles et provisions</b>	7 080 €
<b>042-Ecritures comptables</b>	880 000 €
<b>023-Virement à la section d'investissement</b>	789 799 €
<b>Total</b>	<b>10 513 375 €</b>

Les dépenses de fonctionnement, de 10 513 375 €, se composent de 8 843 576 € de dépenses réelles, dont 8,67 M€ pour les trois chapitres principaux (011, 012, 65) présentés ci-dessus.

Parmi les autres dépenses réelles figurent les charges financières (102 K€), les charges exceptionnelles (7 080 €) et les prélèvements dans le cadre de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (58 500 €).

Les propositions de crédits ont été arbitrées dans un esprit de sincérité et d'optimisation en tenant compte du contexte économique et politique actuel.

#### 1. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 865 272,00 € (contre 3 077 494 € total budgété en 2024) et se composent des postes suivants :

- Les achats et variations de stocks pour 1 294 K€ ;

Ces achats comprennent notamment :

- Les fluides : eau, gaz, électricité, combustibles, carburant ; (- 111 K€ suite à la régulation des prix énergétiques)
- L'alimentation : essentiellement pour la cantine
- Les fournitures : petit équipement, entretien, voirie, administratives, scolaires ;
- Les travaux en régie (-11 K€)
- Les services extérieurs pour 1 153 K€, avec :
  - L'entretien des espaces verts, bâtiments, voirie, réseaux, véhicules, mobilier (- 30 K€) ;
  - La maintenance ;
  - Les assurances ;
  - Les études de fonctionnement ;
  - Les autres frais divers
- Les autres services extérieurs à 417 K€, dont :
  - Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires ;
  - La publicité, les publications et relations publiques ;
  - Les frais divers : déplacements, réceptions, affranchissement, télécommunications
  - Les taxes foncières

## 2. Les charges de personnel (chapitre 012)

Le chapitre des charges de personnel s'élève à 4 971 670,00 € au budget 2025. Elles augmentent d'environ 2% par rapport au budget cumulé 2024 principalement du fait de l'évolution statutaires des agents, du régime indemnitaire et des remplacements prévus au cours de l'année. Elle prend en compte également l'augmentation de 4 points du taux de CNRACL estimée au 56 000€.

Au total, le nombre d'agents au sein de la collectivité correspond à 138,5 équivalent temps plein.

## 3. Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante sont présentées à 839 054 €, soit une baisse de 39 083 € par rapport au budget total 2024, malgré la poursuite active du soutien financier aux associations, la subvention d'équilibre versée au CCAS ainsi de la contribution aux écoles privées

La diminution s'explique par la modification du mode de calcul des crédits versés aux écoles publiques. Ces derniers ne sont plus attribués sous forme de subvention mais payés directement auprès des prestataires (changement de chapitre comptable au 011).

## 4. Les autres charges (chapitres 66,67,014)

Parmi les autres charges hors dépenses de gestion des services, on retrouve les dépenses financières principalement constituées des remboursements d'intérêts de la dette (102 000€). Ces dernières prennent en compte la réalisation d'un emprunt de 4,5 M€ en cours d'année.

Figurent également les dépenses exceptionnelles (7 080 €) ainsi que les prélèvements dans le cadre de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (58 500 €).

## 2 – Les recettes de fonctionnement

Budget 2025	
<b>70- Produits des services</b>	832 150,49 €
<b>73- Impôts et taxes</b>	6 557 360 €
<b>74- Dotations et participations</b>	1 957 235 €
<b>013- Remboursement des charges</b>	145 600 €
<b>75- Autres produits courants</b>	393 350 €
<b>77- Produits exceptionnels</b>	3 000 €
<b>042- Ecritures comptables</b>	90 000 €
<b>002- Résultat 2024</b>	534 679,51 €
<b>Total</b>	10 513 375€

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 10 513 375 €, détaillées de la manière suivante :

### 1. Les produits des services (chapitre 70)

Ces recettes sont budgétées à hauteur de 832 K€.

Elles sont notamment constituées des redevances et droits des services périscolaires (cantine, garderie) pour 326 K€, en augmentaiton par rapport à 2024 suite notamment au dynamisme démographique

A l'intérieur de ce chapitre figurent les redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs (accueil de loisirs) pour 210 K€ soit + 21 K€ par rapport au budget total 2024.

Enfin, ces produits comprennent également les frais de gestion (65 K€) et de mise à disposition de personnel facturés aux budgets annexes et au CCAS (113 K€).

## 2. Les impôts et taxes (chapitre 73)

Le chapitre impôts et taxes atteint 6 557 K€ et est en diminution de 62 824€ par rapport au budget total 2024.

La réduction des recettes provient de la fiscalité indirecte et en particulier de la taxe sur les droits de mutation reçues suite aux transactions immobilières (- 130 K€).

Ce montant comprend le produit des taxes foncières estimé à 3 338 K€ avec la revalorisation des bases fiscales d'imposition. Les taux d'imposition restent stables en 2025 soit

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36,90%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 42,45%
- Taxe d'habitation (TH) : 14,11%

Au sein de ce chapitre nous retrouvons par ailleurs l'attribution de compensation (2 210 K€), la dotation de solidarité communautaire (405 K€). Vitré Communauté devrait de nouveau être éligible au Fonds de Péréquation des ressources communales et Intercommunales pour 2024 soit une recette de 88 K€ pour la commune.

## 3. Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Le montant des dotations, subventions et participations est de 1 957 K€. Il y a parmi elles la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), avec une dotation forfaitaire de 130 K€, et une dotation solidarité rurale (DSR) de 470 K€ estimées stables par rapport à 2024 en attendant les notifications publiées en général au mois d'avril.

Il y a également les subventionnements extérieurs, dont celui de la CAF (+13 K€ par rapport à 2024) ou encore la compensation des exonérations de taxes foncières (stable par rapport à 2024).

## 4. Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le produits des immeubles s'élève à 225 K€ : le montant comprend les loyers des cellules commerciales et des logements communaux, et les loyers des partenaires (ADMR, PIJE, CDAS, SDIS...).

En 2025, le budget prévoit également le versement de l'excédent du budget annexe Plessis Beuscher à hauteur de 160 000 €.

Le budget 2024 était plus important car des dommages et intérêts suite au jugement dans le cadre du litige du plateau piétonnier à Bel Air ont été versés.

## 5. L'excédent de fonctionnement 2024 reporté (chapitre 002)

L'excédent de fonctionnement constaté en 2024 est de 2 366 023,48 €. Une partie est proposée à l'affectation à l'investissement (1 831 343,97 €), quand l'autre partie (534 679,51€) peut demeurer en report au sein de la section de fonctionnement.

Compte tenu de l'augmentation des dépenses de fonctionnement notamment les fluides et le programme d'investissement soutenu, cet excédent diminue par rapport aux années précédentes.

## B – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

La section d’investissement s’équilibre à 11 750 460 €, avec notamment 8 908 K€ de dépenses nouvelles d’équipement.

### 1- Les dépenses d’investissement

#### 1. Les dépenses d’équipement

Les dépenses d’équipement inscrites dans ce budget intègrent les restes à réaliser 2024, c'est-à-dire les engagements juridiques ayant donné lieu à des engagements comptables pour 733 658,21 €, et des propositions nouvelles pour 8 892 414 €.

**Le tableau joint en annexe de cette note, en dernière page, recense l’ensemble des opérations pour un montant global de 9 626 072,21 €.**

Pour 2025, la collectivité a décidé de mettre en œuvre la pluri annualité budgétaire via la création de deux autorisations de programme/ crédits de paiement pour les grands projets d’investissement en cours.

#### Extension et rénovation énergétique de l’école Charles De Gaulle

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Dépenses	4 873,37 €	73 073,62 €	128 699,09 €	1 284 960,17 €	1 940 000,00 €	900 000,00 €	100 000,00 €	4 431 606,25 €
Recettes	- €	- €	- €	257 000,00 €	185 500,00 €	- €	- €	442 500,00 €

#### Reconstruction de l’Espace Fayelle

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
Dépenses	22 146,27 €	130 719,10 €	1 080 411,26 €	3 275 000,00 €	300 000,00 €	- €	4 808 276,63 €
Recettes			272 500,00 €	608 345,00 €	620 456,00 €	107 728,00 €	1 609 029,00 €

#### 2. Les dépenses financières

Elles comprennent le remboursement du capital de la dette pour 477 500,43 €. Ce montant intègre la dette en cours ainsi que la provision du recours à l’emprunt en cours d’année.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le capital restant dû est de 1 690 789,40€. Le niveau d’endettement augmentera au cours de l’année avec le recours prévisionnel à un emprunt de 4,5 millions d’€, ce qui impactera la capacité de désendettement estimée à 4,2 années en fin d’année 2025.

#### 3. Les résultats d’investissement reportés

Le résultat reporté de la section d’investissement est déficitaire et s’élève à 1 265 987,36€.

## 2- Les recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	985 810,00	168 301,60	1 083 845,00	1 083 845,00	1 252 146,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 769 824,90	0,00	5 247 770,43	5 247 770,43	5 247 770,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 755 634,90</b>	<b>168 301,60</b>	<b>6 331 615,43</b>	<b>6 331 615,43</b>	<b>6 499 917,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	950 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 706 323,18	0,00	1 831 343,97	1 831 343,97	1 831 343,97
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 926 573,18</b>	<b>0,00</b>	<b>3 306 343,97</b>	<b>3 306 343,97</b>	<b>3 306 343,97</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	31 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>7 713 208,08</b>	<b>168 301,60</b>	<b>9 717 959,40</b>	<b>9 717 959,40</b>	<b>9 886 261,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 047 861,00		789 799,00	789 799,00	789 799,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	770 000,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	59 000,00		194 400,00	194 400,00	194 400,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 876 861,00</b>		<b>1 864 199,00</b>	<b>1 864 199,00</b>	<b>1 864 199,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>10 590 069,08</b>	<b>168 301,60</b>	<b>11 582 158,40</b>	<b>11 582 158,40</b>	<b>11 750 460,00</b>
+						
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>11 750 460,00</b>

### 1. Les recettes d'équipement

Les recettes d'équipement inscrites comprennent des subventions d'investissement nouvelles à hauteur de 1 083 845 €, correspondant aux versements des divers financeurs (État, Département, Région, Vitré Communauté ...) relatifs aux projets d'équipements.

Il existe par ailleurs des subventions en restes à réaliser à hauteur de 168 301,60 €.

### 2. Les recettes financières

Les recettes financières sont principalement constituées de l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 1 831 K€, de 700 K€ de FCTVA lié aux dépenses de l'année 2024 et de 250 K€ de taxe d'aménagement (en diminution par rapport à 2024 – 120 K€).

L'équilibre du budget s'opère par le recours à l'emprunt d'un montant 5 247 K€.

## C – LES BUDGETS ANNEXES

### 1- Le Budget RPE (relais petite enfance)

Le budget RPE atteint 118 K€ en section de fonctionnement et s'équilibre à près de 24,8 K€ en investissement.

Les charges de fonctionnement du RPE sont composées d'achats de matières et fournitures (alimentation, petits équipements, fournitures scolaires...), de rémunération d'intermédiaires et honoraires pour des intervenants (14,7 K€), de remboursements à la ville pour 88 K€ notamment.

L'ensemble de ces dépenses est financé par des subventions de la caisse d'allocations familiales pour 80 K€, et par la participation des communes adhérentes (25 K€) ainsi qu'un report d'excédent de fonctionnement pour 12,9 K€.

### 2- Le Budget Gendarmerie

Le budget de la Gendarmerie s'élève à 140 K€ en fonctionnement et à 167,4 K€ en investissement.

Les charges à caractère général atteignent 39 K€ (fournitures, entretien terrain, assurance, taxes foncières...). Ce budget de fonctionnement est couvert en recettes par un loyer de 120 K€ en 2025.

L'excédent de fonctionnement et l'affectation à l'investissement permettent d'abonder l'investissement, qui comprend en dépenses le remboursement de la dette.

### 3- Le récapitulatif des budgets annexes

Les budgets annexes présentent les équilibres suivants :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
PLESSIS BEUSCHER	317 415,00 €	52 921,08 €	370 336,08 €
ZAC MULTISITES	49 796 300,00 €	48 544 410,00 €	98 340 710,00 €
ZAC BRETONNIERE	726 250,00 €	- €	726 250,00 €
RPE (Relais Petite Enfance)	118 000,00 €	24 800,00 €	142 800,00 €
GENDARMERIE	140 000,00 €	167 400,00 €	307 400,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 097 965,00 €</b>	<b>48 789 531,08 €</b>	<b>99 887 496,08 €</b>

## D- ANNEXE

Opération	Budget 2025	Restes à Réaliser	Total Budget
129 COMMUNICATION	36 000,00	0,00	36 000,00
130 MATERIEL TECHNIQUE	43 500,00	2 002,49	45 502,49
132 SECTEUR PRE-ADOS+JEUNESSE	1 000,00	0,00	1 000,00
134 INFORMATISATION RESEAUX ET MOBILIER MAIRIE	46 900,00	5 096,25	51 996,25
155 GARDERIE DE GAULLE	0,00	0,00	0,00
156 CANTINE DE GAULLE	0,00	0,00	0,00
158 GARDERIE PLESSIS	0,00	0,00	0,00
159 CANTINE DU PLESSIS	5 900,00	0,00	5 900,00
165 ACQUISITIONS FONCIERES	53 000,00	4 034,70	57 034,70
169 ASSOCIATIONS	0,00	0,00	0,00
172 EMBELLISSEMENT DE LA VILLE	61 000,00	28 113,77	89 113,77
174 JEUX EXTERIEURS	40 000,00	0,00	40 000,00
176 GROUPE SCOLAIRE DE GAULLE	1 969 950,00	0,00	1 969 950,00
178 SALLE DES SPORTS DU PRIEURE	3 295 000,00	0,00	3 295 000,00
179 GROUPE SCOLAIRE DU PLESSIS	12 655,00	1 373,49	14 028,49
187 BATIMENTS COMMUNAUX	53 000,00	17 991,46	70 991,46
190 EGLISES	0,00	0,00	0,00
195 ECLAIRAGE PUBLIC	168 000,00	313 996,20	481 996,20
196 CIMETIERES	5 000,00	2 755,50	7 755,50
23 EQUIPEMENTS MAISON POUR TOUS	1 000,00	1 312,86	2 312,86
230 ETUDES GENERALES	20 000,00	3 884,07	23 884,07
242 SALLE DES SPORTS DU SILLON	31 500,00	0,00	31 500,00
407 VOIRIE COMMUNALE	434 600,00	84 173,72	518 773,72
507 TRAVAUX EP SUITE SCHEMA DIRECTEUR	30 000,00	0,00	30 000,00
550 SIGNALISATION	115 000,00	17 842,56	132 842,56
604 SALLES FESTIVES	64 000,00	3 852,00	67 852,00
615 VEHICULES COMMUNAUX	33 500,00	0,00	33 500,00
618 RESEAUX DIVERS VIDEOPROTECTION	76 000,00	0,00	76 000,00
624 MEDIATHEQUE	10 800,00	5 981,33	16 781,33
626 ACCUEIL DE LOISIRS	1 950,00	0,00	1 950,00
627 PARKING RFF	160 000,00	0,00	160 000,00
631 COMPLEXE SPORTIF - L'ENVOLEE	8 000,00	0,00	8 000,00
632 PLATEAU PIETONNIER BEL AIR	0,00	24 701,46	24 701,46
640 PREVENTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	8 500,00	0,00	8 500,00
647 MAISON DE L'ENFANCE	6 750,00	1 537,20	8 287,20
650 DÉVELOPPEMENT LOCAL	108 000,00	143 299,39	251 299,39
651 CONTOURNEMENT DE CHATEAUBOURG	0,00	52 500,00	52 500,00
652 AIRE POUR CAMPING-CARS	0,00	0,00	0,00
657 PLAN VELO	1 340 330,00	19 209,76	1 359 539,76
660 TERRAIN FOOT SYNTHETIQUE	31 500,00	0,00	31 500,00
663 EFFACEMENT DE RESEAUX	620 079,00	0,00	620 079,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 892 414,00</b>	<b>733 658,21</b>	<b>9 626 072,21</b>